



25 janvier 2013 Date historique pour le métier d'orthophoniste en France

Depuis la création du diplôme d'orthophoniste en France, le soin de toutes les pathologies du langage est confié à un praticien unique. Cette spécificité française est due à la personnalité des deux pionniers de l'orthophonie française : Suzanne Borel-Maisonny et Claude Chassagny.

La Fédération des Orthophonistes de France et les Ateliers Claude Chassagny éprouvent une grande fierté que les ministres de la santé et de l'enseignement supérieur aient pu reconnaître ce métier.

Au fil des travaux de ces dernières années, les différentes composantes de la profession ont réussi à surmonter leurs dissensions pour travailler ensemble à cette « réingénierie ».

Dans ce gigantesque chantier, la profession s'est découverte plus unie qu'elle ne l'avait jamais été. Cette union est, pour les Ateliers Claude Chassagny et la F.O.F, le signe de la transversalité du langage qu'ils affirment avec force.

Lors du travail sur les référentiels d'activités, de compétences et de formation, la FOF et les Ateliers Claude Chassagny ont travaillé en partenariat afin de faire valoir l'importance :

- De la transmission de connaissances fondamentales pour penser les théories du langage et les effets de la parole dans la société et plus particulièrement dans le soin
- Des enseignements de la psychanalyse, la psychologie clinique, la psychopathologie au même titre que la neuropsychologie et la psychologie cognitive
- Du lien entre l'organique et le psychique, en faisant par exemple apparaître le concept d'oralité dans les grands domaines d'enseignement
- Des références à l'énonciation, incontournable quand il s'agit de la parole et de sa pathologie, notamment en faisant figurer l'étude du bégaiement comme Unité d'Enseignement à part entière
- Des fondements théoriques soutenant la relation thérapeutique et le langage
- De l'articulation des enseignements fondamentaux théoriques et des enseignements des pratiques professionnelles en faisant apparaître explicitement le contenu d'enseignements dirigés
- De la reconnaissance des stages, comme enseignement nécessitant un temps de reprise clinique, pour préparer à l'exercice professionnel et faire des liens entre les concepts théoriques et la clinique
- De la mise en place de passerelles en fin de parcours pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leur cursus dans différents domaines dont la recherche

La FOF, syndicat professionnel, et les Ateliers Claude Chassagny, association de formation et de recherche sur le langage, travaillent sans relâche à faire entendre la voix de l'orthophonie, celle qui refuse une vision mécanique du langage et de sa pathologie, celle qui refuse de hiérarchiser les troubles, de morceler les patients, de diviser les orthophonistes, celle qui refuse de céder sur les mots ; celle qui affirme que le langage, parce qu'il est indissociable de la construction du sujet, ne se réduit pas à l'addition de fonctions, celle qui affirme que tout orthophoniste est un praticien parce qu'il est enseigné de chaque rencontre avec chacun de ses patients.